

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le mercredi, 7 décembre 2005 à 19h00 à l'Hôtel-de-ville situé au 2024 route 148, Pontiac à laquelle sont présents :

M. Edward McCann, maire, Garry Dagenais, maire suppléant, les conseillers, Lawrence Tracey, Harold McKenny, Jim Coyle, Raymond Gougeon, Brian Middlemiss et Jean Amyotte.

Également présent : Sylvain Bertrand, secrétaire-trésorier.

Ouverture de la séance à 19h00.

**05-12-1022**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Convention collective – employés cols bleus et cols blancs
3. Levée de la séance

Il est

Proposé par Harold McKenny  
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

**05-12-1023**

**ACCEPTATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE**

CONSIDÉRANT les négociations ayant eu lieu entre le syndicat des Teamsters du Québec, section Locale 106 représentant les employés cols blancs et bleus de la Municipalité de Pontiac;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité considère les clauses de ladite convention justes et équitables pour l'ensemble des employés;

CONSIDÉRANT l'acceptation des offres patronales par un pourcentage de 86% des employés;

Il est

Proposé par Brian Middlemiss  
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte la convention collective négociée avec le syndicat des Teamsters, section Locale 106 représentant les employés syndiqués de la municipalité et les annexes et lettres d'entente s'y rattachant.

Le maire et le secrétaire trésorier sont autorisés, par les présentes, à signer pour, et au nom de la municipalité, le contrat de travail négocié.

Adoptée

**05-12-1024**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est

Proposé par       Lawrence Tracey  
Appuyé par       Jean Amyotte

ET RÉSOLU de lever la séance à 19h45 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

---

MAIRE

---

SECRÉTAIRE TRÉSORIER